



Conseil de Parents d'élèves écoles du Parc
Parc Municipal
69360 St Symphorien d'Ozon
Conseil.parc-stsymphorien@fcpe69.fr

A Mme Simian
Adjointe chargée de la vie scolaire
Mairie de St Symphorien d'Ozon

St Symphorien d'Ozon, le 23/01/2017

Madame SIMIAN,

Nous vous sollicitons aujourd'hui afin de créer ensemble un groupe de travail sur le règlement du restaurant scolaire, spécifique à l'école du Parc. En effet, au regard de deux événements qui sont survenus dernièrement, nous pensons qu'il est nécessaire de réactualiser et de réaffirmer devant tous le règlement actuel rapidement.

Pour information :

Dans l'enquête que nous avons effectuée, il apparaît que 1/3 des enfants ne connaissent ou ne comprennent pas les règles du restaurant scolaire.

De plus,

- Mardi 10 janvier, au 2ème service, un billet collectif a été évoqué ; certains enfants ont compris que cela était effectif et d'autres que c'était un avertissement.
- Jeudi 12 janvier, à nouveau, un agent a dit avoir commencé à donner les billets aux maitresses; vendredi matin, nous en avons discuté avec l'une d'entre elles, et ni elle ni ses collègues n'ont reçu de billets.

Au regard de la législation (« *toute sanction, toute punition s'adressent à une personne ; elles sont individuelles et ne peuvent être, en aucun cas, collectives* » circulaire n° 2000-105 du 11-7-2000, circulaire n° 2011-111 du 1août 2011 Éducation Nationale) et du sentiment d'injustice et de confusion que de tels agissements génèrent, nous ne pouvons tolérer de telles prises de position.

- Jeudi 12 janvier, une nouvelle règle a été annoncée au 2ème service juste avant le repas : si un enfant fait une bêtise sur la récréation avant le service, alors il devient "chef de table" à la cantine, et il recevra un billet si sa table n'est pas "sage".

Cette manière de modifier le règlement inopinément, n'est pas non plus adaptée. De plus, cette règle nous semble injuste et génératrice de stress et de conflits entre les enfants, d'où un risque accru de comportements inadaptés de leur part.

Afin de cesser cette escalade, nous souhaiterions créer un groupe de travail alliant : enfants, personnel périscolaire, parents, et toute autre personne souhaitant s'impliquer dans ce processus afin de réactualiser et rappeler à tous le règlement en cours au restaurant scolaire. Nous sommes convaincus qu'un règlement clair et fondé sur des principes éducatifs réfléchis serait une base constructive pour un mieux être à la fois des adultes et des enfants.

Nous sommes à votre disposition pour échanger et serons présents au prochain groupe de travail.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Le conseil de Parents d'Elèves des écoles du Parc

Copies : Mme Mouzarine, Mme Tombalian, Mme Granjon, Mme Jourdan, Mme Alberti, Mme Jacquier, M. Ballesio, M. Petiot, M. Barroso